



## LA PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service eau, environnement

Affaire suivie par S. DAGORNET

☎ 02.40.67.24.92.

☎ 02.40.67.24.39

sylvie.dagornet@loire-atlantique.gouv.fr

n° 2017/SEE/2337

### NOTE DE PRÉSENTATION

**Projet d'arrêté préfectoral modificatif pour la mise en réserve de chasse et de faune sauvage de territoires de l'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.) de Monnières située sur la commune de Monnières**

#### Contexte et objectifs du projet de décision :

Le territoire de l'A.C.C.A. de Monnières a évolué depuis son agrément. La liste des parcelles cadastrales constituant son territoire de chasse initial a été établi en application des articles L422-10 et L422-12 du Code de l'Environnement ou résultant d'accords amiables.

Les réserves de l'A.C.C.A. de Monnières sont soumises aux dispositions propres aux réserves de chasse et de faune sauvage et aux dispositions particulières de l'art. L422-27 du Code sus-désigné.

La liste des parcelles incluses dans la réserve est déterminée par l'A.C.C.A. de Monnières. Elle comprend au minimum 10 % du territoire de l'A.C.C.A. La modification des territoires de l'A.C.C.A. mis en réserve de chasse et de faune sauvage permettra d'assurer une zone de quiétude pour l'avifaune en période de migration et d'hivernage, de préserver l'avifaune présente et de protéger le gibier.

Dates et lieux de la consultation :

En application des articles L 120-1 du code de l'environnement, le présent projet d'arrêté préfectoral est mis en consultation du public par voie électronique.

La consultation est ouverte du **11 août au 4 septembre 2017 inclus**.

Le public peut faire valoir ses observations :

- **directement en ligne** en précisant « Réserve de chasse ACCA de Monnières » à l'adresse suivante :

[ddtm-see-biodiv@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:ddtm-see-biodiv@loire-atlantique.gouv.fr)

- par **courrier** à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires et de la mer

Service eau, environnement

Unité biodiversité

10 Bd Gaston Serpette, BP 53606 – 44036 NANTES CEDEX 1.

Ce projet d'arrêté est également consultable à :

- la préfecture de Loire-Atlantique au 6 quai Ceineray – BP 33515 - 44035 NANTES, et dans les sous-préfectures :

. de Saint-Nazaire : au 113 boulevard de Pierre de Maupertuis  
44600 St Nazaire

. de Châteaubriant : au 14 rue des Vauzelles 44110 Châteaubriant

. de Ancenis : au 1 rue du docteur Bousseau 44150 Ancenis